



BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE
NUMERO :

Vie Municipale

Edito du Maire	1
Commune des Islettes	1
Etat civil	1

Vie Locale

L'actualité locale en résumé	2
La nouvelle équipe municipale	3

Budget communal

Point sur la situation financière	4
	5

Le Frelon Asiatique

Qu'est-ce que c'est ?	5
	6

Vie Associative

Retour sur le Printemps 2026	7
A vos agendas !	8

A savoir

Agence postale	
Numéros utiles	8
Urgences	

Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

Juin 2026 – n°15

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens.

Merci d'avoir renouvelé votre confiance à la liste que j'ai eu le plaisir de conduire au cours de ces élections municipales 2026.

Avec le printemps est arrivée une nouvelle équipe municipale largement renouvelée et toujours aussi motivée.

Cette équipe au service des administrés, vous la découvrirez en détail avec les rôles et missions de chacun, dans les pages de notre site internet.

Ces quinze femmes et hommes et deux suppléants ont une activité professionnelle ou sont retraités. Un grand nombre font également partie d'associations de notre village ou des alentours. Tous ont à cœur de servir au mieux notre commune et ses habitants. Vous les connaissez déjà pour la plupart, vous les rencontrerez lors de manifestations, cérémonies ou fêtes.

La feuille de route de ce mandat va évoluer avec de nouvelles actions, mais les objectifs, eux, demeurent :

- La préservation et l'embellissement de notre village
- L'attractivité territoriale et le bien vivre ensemble
- Le soutien aux associations et aux initiatives locales
- La sécurité, la transition écologique et le développement durable.

En dehors du fonctionnement courant du quotidien (entretien espaces, voirie et travaux courants), un de nos principaux projets de ce début de mandat portera sur les travaux de requalification du centre bourg qui devraient débiter au mois de juillet.

Vous le voyez l'équipe est déjà en place et au travail pour continuer à faire de Les Islettes, un village où il fait bon vivre !

Bien cordialement
Votre Maire
Ludovic POCHON

COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est L'IDÉALE »

Commune de Les Islettes – Meuse
37 rue Jules Bancelin – 55120 LES ISLETTES

Chargée de communication : Aurore PECHEUX
Directeur de la Publication : Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr
Facebook : [Commune des Islettes](#)
Tél : 03 29 88 28 12 ou 03 29 88 38 82
Messagerie : mairie@lesislettes.com

Bulletin papier imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la mairie.

Etat civil

DÉCÈS

Palmerino LUPIA	07/11/2025
Chantal FIORE	15/04/2026
Ginette BOVEROUX	22/04/2026

MARIAGES

Frédéric POULAIN	
Magali PARPAIX	14/03/2026
Julien HENRION	
Cindy CLÉMENT	18/04/2026

NAISSANCE

Ambre BROCHET	05/04/2026
---------------	------------

Attention aux bruits !

Bruits de voisinage

Bruits de bricolage & jardinage

du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 20h
les samedis :
de 9h à 12h et de 14h à 19h
les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h



Réf. Source préfecture de la Meuse [Arrêté n°2000-1269](#)

APPEL A BENEVOLES – Nettoyage de l'église

Notre église fait partie de notre histoire et de notre quotidien...

Alors nous vous proposons de nous retrouver pour un moment convivial de nettoyage le **Vendredi 19 Juin 2026 à 9h00**.

Que vous soyez disponible une heure ou toute la matinée, votre aide sera précieuse.

N'hésitez pas à venir avec vos gants, balais, chiffons, ...

Un moment de partage autour d'un café sera proposé à l'issue du nettoyage.

Merci d'avance pour votre participation et votre engagement pour notre patrimoine commun.

Pharmacie de garde

Juin		Juillet		Aout	
1	L	1	Me	1	S
2	Ma	2	J	2	D
3	Me	3	V	3	L
4	J	4	S	4	Ma
5	V	5	D	5	Me
6	S	6	L	6	J
7	D	7	Ma	7	V
8	L	8	Me	8	S
9	Ma	9	J	9	D
10	Me	10	V	10	L
11	J	11	S	11	Ma
12	V	12	D	12	Me
13	S	13	L	13	J
14	D	14	Ma	14	V
15	L	15	Me	15	S
16	Ma	16	J	16	D
17	Me	17	V	17	L
18	J	18	S	18	Ma
19	V	19	D	19	Me
20	S	20	L	20	J
21	D	21	Ma	21	V
22	L	22	Me	22	S
23	Ma	23	J	23	D
24	Me	24	V	24	L
25	J	25	S	25	Ma
26	V	26	D	26	Me
27	S	27	L	27	J
28	D	28	Ma	28	V
29	L	29	Me	29	S
30	Ma	30	J	30	D
		31	V	31	L

Pharmacie de l'Argonne - 24 Pl. d'Austerlitz
51800 Ste Ménehould - 03 26 60 85 60

Pharmacie du Château - Super U
51800 Ste Ménehould - 03 26 60 85 42

Pharmacie François - 9 Place d'Austerlitz
51800 Ste Ménehould - 03 26 60 86 62

Pharmacie Kimeneau - 2 Rue des étanchettes
51330 Givry-en-Argonne - 03 26 60 01 43

Pharmacie Vandeputte - 13 Rue Thiers
55120 Clermont-en-A. - 03 29 87 41 40

Horaires :

Lundi 14h - 19h

Mardi - Vendredi 9h-12h/14h-19h

Samedi 9h-12h

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Biesme

Nouveau conseil :

Président : Joël Embry

1^{er} Vice-Président : Ludovic Pochon

2^{ème} Vice-Président : Franck Wenger

Secrétaire : Marie-Agnès Saupique

Secrétaire adjointe: Françoise Bernard

Conseillers : Angélique Brocard,

Quentin Contreras, Rémy Muzinski,

Simon Brand, Sonia Rubis, Stéphane

Pecci

RAPPEL :



Les travaux de réhabilitation du réseau d'AEP arrivent à leur terme et laisseront leur place à ceux de requalification de la Rue Bancelin.

Le DDEN, c'est QUOI ?

Les **D**élégés **D**épartementaux de l'**E**ducation **N**ationale sont des bénévoles (hommes ou femmes, retraités ou actifs, enseignants ou non) partenaires de l'école publique. Leur fonction s'étend dans divers domaines : l'état des locaux scolaires, la restauration, le mobilier scolaire, les installations sportives, le matériel d'enseignement, les transports scolaires, et bien entendu la sécurité. Ils sont à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, ils peuvent aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour objectif l'intérêt de l'enfant.

Marie-France PRIM est la DDEN de notre école. N'hésitez pas à la contacter.

Téléphone : **06 45 03 82 07** Adresse mail : **primmf@yahoo.fr**

Maire des ISLETTES et Vice-président chargé des Finances CODECOM ARGONNE MEUSE
M. Ludovic POCHON

Adjoints et Conseillers communautaires ARGONNE MEUSE

Mme Aurore PECHEUX
M. Nicolas DE ANTONIO
Mme Patricia MARSAN

M. le Maire et ses adjoints font partie de chacune des commissions ci-dessous

Cohésion sociale/
Vie Associative/Logements/
Scolaires

Mme Emilie FICHAUX
Mme Monique VIGOUR
Mme Myriam's OTHELET
M. Quentin CONTRERAS
Mme Céline FORCINITI*
M. Pierre MABIRE*

Travaux/Urbanisme/Voirie/
Assainissement/Patrimoine et
Batiments

M. Frédéric HENRION
M. Nicolas LAGRUTTA
M. Philippe LARMUSIAUX
M. Quentin CONTRERAS
M. Simon BRAND
M. Xavier GEHIN

Environnement/Cadre de
Vie/Embellissement

Mme Emilie FICHAUX
M. Frédéric HENRION
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE
Mme Monique VIGOUR
M. Simon BRAND
M. Xavier GEHIN

Communication

Mme Marie-Agnès SAUPIQUE
Mme Marie-Xavière MULON
M. Simon BRAND

Appel d'offres

M. Nicolas LAGRUTTA
M. Philippe LARMUSIAUX

Finances

Mme Marie-Xavière MULON
M. Philippe LARMUSIAUX
M. Quentin CONTRERAS
M. Pierre MABIRE*

* : Conseillers suppléants

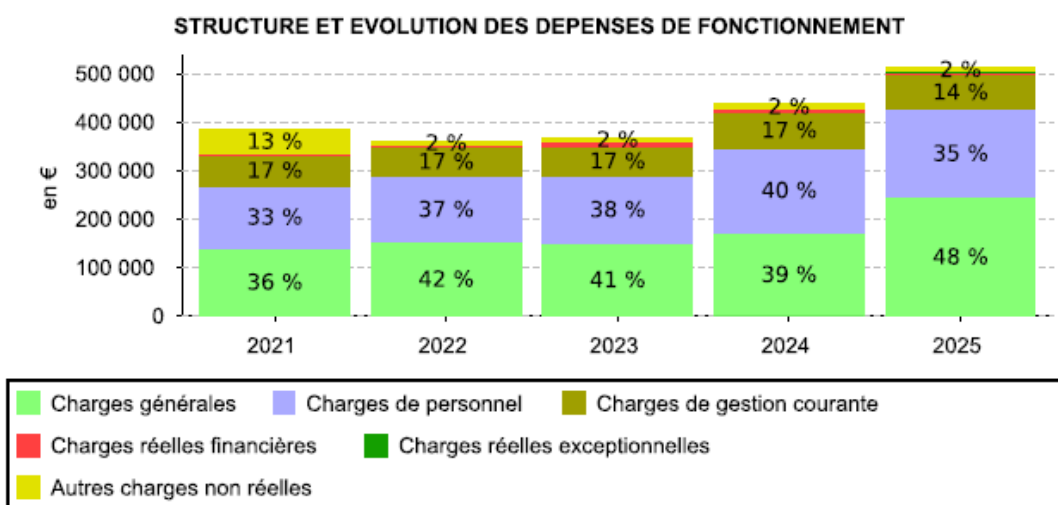
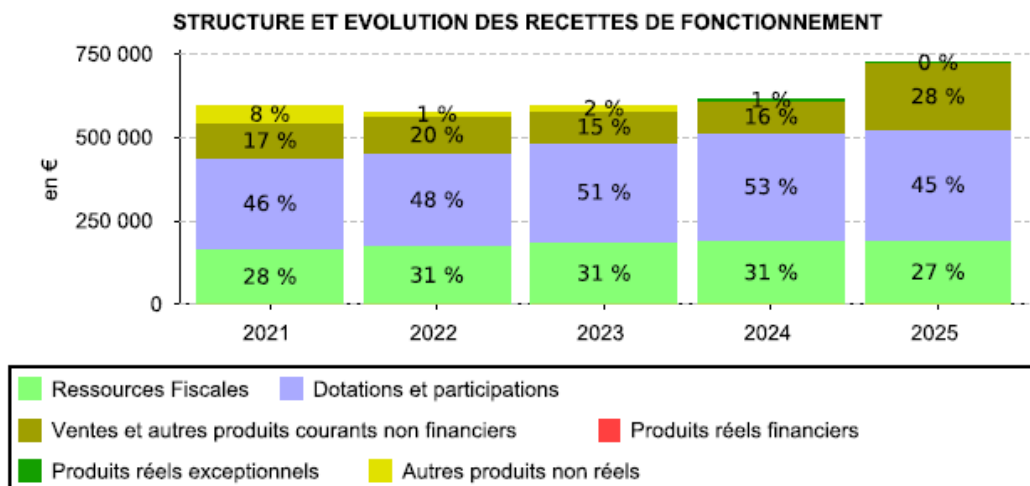


ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR

Lecture des tendances

Les charges de fonctionnement progressent régulièrement depuis 2021, principalement sous l'effet :

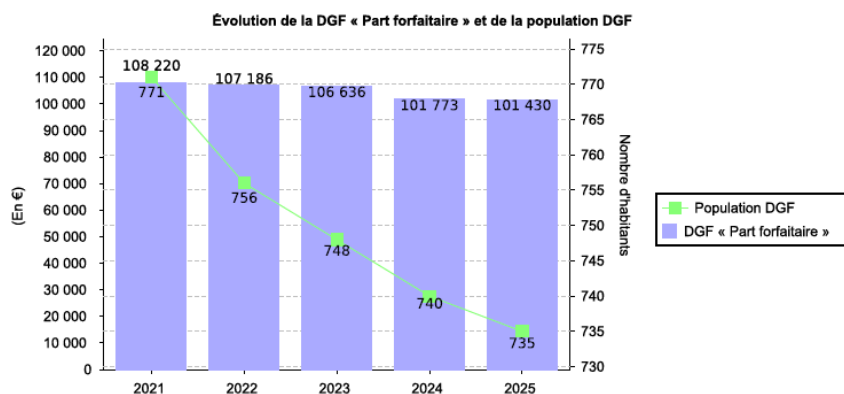
- de l'inflation énergétique,
- des coûts de personnel,
- et des dépenses courantes communales.



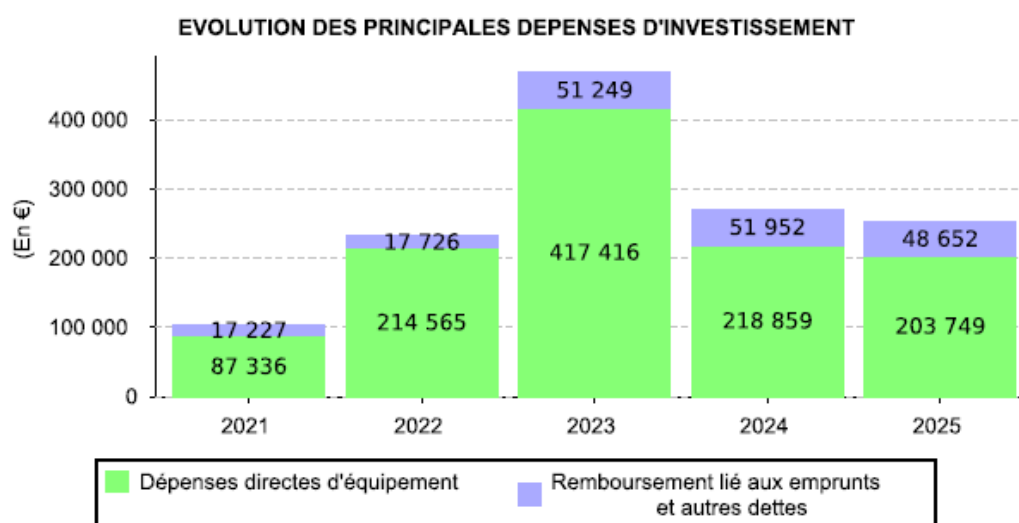
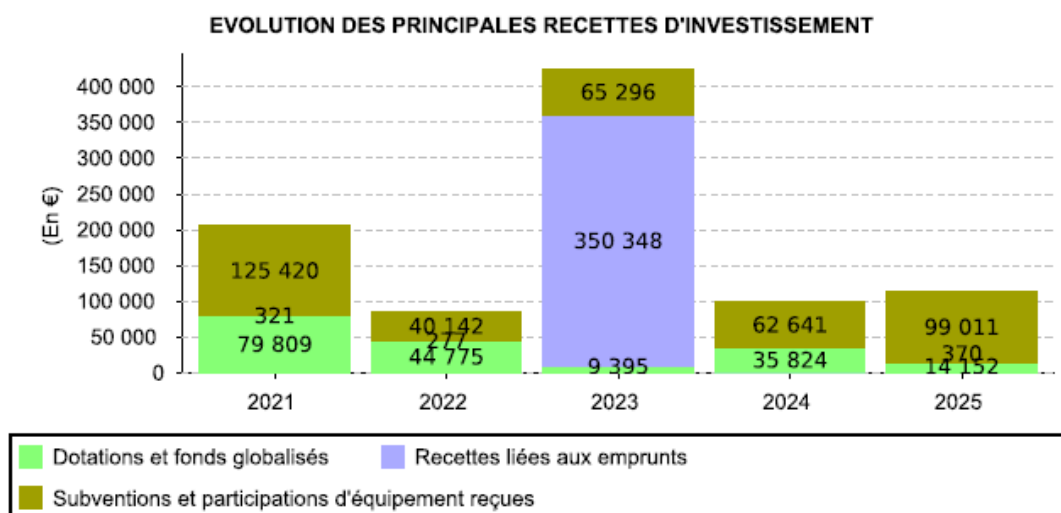
Éléments concernant les dotations

La Dotation Globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.



De plus, les dotations baissent régulièrement et l'investissement reste soutenu mais plus irrégulier, dépendant des travaux et subventions.



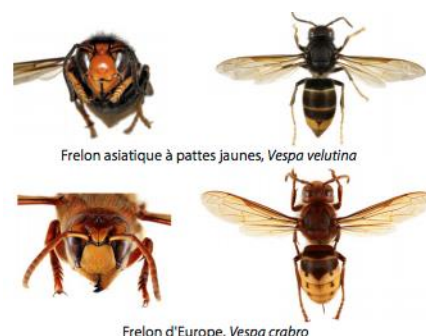
Le Frelon Asiatique – Qu'est-ce que c'est ?

Quelques informations pour notre culture générale

Il s'appelle aussi Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutinigrithorax*). Il est originaire d'Asie, avec une vaste aire de répartition dans les zones au climat tropical ou continental.

Cette sous-espèce de couleur noire a été accidentellement introduite en France vers 2004 et s'est ensuite diffusée dans le reste de l'Europe, où elle est classée depuis 2016 comme espèce exotique envahissante (EEE). Depuis 2020, quasiment toute la France est concernée par cette espèce.

La sous-espèce est reconnaissable à ses pattes jaunes, ses ailes sombres, son thorax noir, sa couleur sombre et son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune-orangé marqué d'un triangle noir.



La reine mesure entre 2,5 et 3,5 cm. Son espérance de vie est d'un an.

Les fondatrices (ou reines) ne pondent qu'un œuf par jour en début de saison et le développement des larves nécessite entre 33 jours et 53 jours.

Mi-juin, la colonie ne compte que des ouvrières puis vers la fin de l'été, également des mâles et des femelles sexuées. Les femelles sexuées, futures reines, passent l'hiver en diapause (phase de repos) dans un endroit abrité, souvent enterré, et sortent au printemps pour fonder de nouvelles colonies. La taille moyenne des insectes augmente avec celle de sa colonie. La longévité moyenne d'une ouvrière est de 3 semaines.

Quand piéger les frelons asiatiques ?

De Février à Mai. Sur cette période, l'objectif est de capturer les reines avant qu'elles ne créent une colonie.

De Juin à Août. L'objectif est de capturer les ouvrières.

De Septembre à Novembre. Ce sont les futures reines.

Fabrication d'un piège à frelons

Un piège maison simple et efficace avec une bouteille en plastique, un appât sucré et un montage en entonnoir pour capturer les frelons asiatiques.

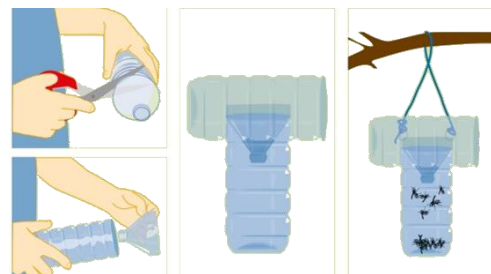
Matériaux nécessaires

Une bouteille en plastique de 1,5 à 2 litres

Un couteau ou un cutter

Du ruban adhésif ou du fil

Appât sucré : sirop, jus de pomme ou mélange de bière et sirop de fruits



Étapes de fabrication

Coupez le tiers supérieur de la bouteille et retournez-le pour former un entonnoir vers l'intérieur de la partie inférieure.

Fixer l'entonnoir avec du ruban adhésif ou du fil pour que l'entrée soit facile mais la sortie difficile.

Utilisez le fond d'une deuxième bouteille comme capot au-dessus du piège pour éviter que l'appât ne se dilue par la pluie.

Percez 4 à 6 trous dans la partie haute et dans le corps central pour permettre l'entrée des frelons.

Ajouter l'appât sucré dans le piège pour attirer les frelons.

Installez le piège entre 1 et 2 m de hauteur, près des fruitiers, haies ou points d'eau mais éloigné des fleurs pour protéger les abeilles. Le meilleur moment pour piéger les frelons asiatiques est au printemps, dès que les reines sortent d'hibernation et que la température dépasse 13°, généralement de mi Février à mi Avril.

Vérifiez régulièrement le piège et videz-le pour maintenir son efficacité.

Si vous capturez des frelons européens ou d'autres insectes non ciblés, relâchez-les pour préserver la biodiversité.

Ce piège maison est économique, rapide à fabriquer et efficace pour réduire la population locale de frelons asiatiques tout en protégeant les abeilles et nos jardins.



Pour enrayer cette invasion, nous venons d'être sollicités au niveau communal par le GDSA55 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Meuse), il est envisagé la signature d'une convention.

Comment informer votre Mairie ?

En cas de présence de frelons asiatiques, il est recommandé de garder ses distances et de le signaler à la mairie qui vous orientera vers un professionnel de désinsectisation agréé.

Si vous repérez un frelon asiatique ou un nid :

- Éloignez-vous calmement et maintenez une distance de 10 à 15 m.
- Protégez enfants, personnes allergiques et animaux.
- Fermez portes et fenêtres du côté exposé et évitez les travaux bruyants ou l'utilisation de tondeuses à proximité.
- Ne tentez pas de détruire le nid vous-même (pas d'eau, pas de pierres, de feu ou d'insecticides domestiques (cela peut provoquer des attaques groupées et disperser les insectes))

Quelle différence entre les nids ?



Nid de frelon européen

L'entrée du nid fait au moins 10 cm, elle est située vers le bas du nid et plein Sud

Il est généralement construit dans des endroits à l'écart, à l'ombre, comme des greniers et/ou des troncs d'arbre.



Nid de frelon asiatique

L'entrée du nid fait au moins 4 cm, située vers le bas pendant sa construction, sur le côté quand il est fini.

Il a des petites écailles concentriques, est construit à la vue de tous, en pleine lumière.

Les mardi'scuits aux Islettes
A l'annexe de la Mairie

- Mardi 13 janvier 14h-16h30
Galette des rois + organisation des ateliers
- 27 janvier 14h-16h30
Réalisation de carte brodée
Animée par Jérôme
- 10 février 14h-16h30
Découverte du crochet
- 10 mars 14h-16h30
Atelier de Pâques
Animée par Jérôme et Nadine



Annexe de la mairie de Les Islettes

Découverte du macramé

Mardis 5 et 19 mai 14h-16h30

Inscription conseillée.
Transport possible sur l'axe Clermont-Les Islettes
Contact: Pauline 06.85.62.43.39

Échappées sur le GR® de Pays Argonne

5 BOUCLES de 3 à 4 JOURS de RANDONNÉE

Nuit Européenne des Musées
Musée du Verre d'Argonne
Samedi 23 mai 2026 20H00-23H00

Conférence à 21H00 de Christopher KERMORVANT
Ingénieur et Docteur en IA, PDG de la co-construction



23ème Brocante LES ISLETES
Dimanche 22 Mars 2026
Salle de "La Cardine" 10 rue de la Verrerie

Entrée gratuite

Organisé par

Contact au 07.50.51.27.78

NOUVEAU sur notre territoire !

GR® ARGONNE

Map showing the GR® Argonne route through the region, including locations like Vouziers, Sainte-Ménéhould, and Givry-en-Argonne.

Kermesse de l'école michèle drouot
Vendredi 5 Juin 2026
dans les locaux de l'école : 44 rue de la Verrerie

De 10h à 18h

jeux anciens pour tous à partir de 5 ans

Dans le cadre du Festival « Bars-Bars »

CONCERT CARITATIF

BRAINSTORMING
JAY AND THE REPRESENTANTS NOTABLES

JEUDI 30 AVRIL
Stade de la Biesme | **AUX ISLETES (55)**
À partir de 19h



Commémoration du 8 Mai 2026

Photo of a commemorative ceremony with people in uniform and flags.

4e CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE
Étang Seisaam • **SAMEDI 9 MAI 2026** • Les Islettes
Organisé par le Sporting club les Islettes

MATIN
CONCOURS DÉBUT 7H30

APRÈS-MIDI
PÊCHE LIBRE

TARIFS
ADULTE : 25 €
ENFANT : 20 €
ENFANT CLUB : 15 €

50 PÊCHEURS MAXI

INSCRIPTION au : 06 48 33 04 85

PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

28ème BROCANTE et vide-greniers
VENDREDI 8 MAI 2026
55120 LES ISLETES

Photo of a busy outdoor market scene.

ORGANISÉ PAR LE SPORTING CLUB LES ISLETES

LANCER DE FÛT DE BIÈRE

SAMEDI 6 JUIN 2026
À PARTIR DE 17H30 EN SEMI-NOCTURNE

STADE DOMINIQUE VIGOUR Les Islettes

RESTAURATION SUR PLACE BUVETTE ANIMATIONS

ANNULE

RENSEIGNEMENTS : 07.87.54.22.78

VENÉZ NOMBREUX POUR UNE SOIRÉE CONVIVIALE ET FESTIVE

Sporting club les Islettes

Stade Dominique Vigour

13 juin 21h00

CONCERT AVEC LES FILS DU CHAT NOIR

Restaurations rapide et buvette

Vie Associative - A vos agendas !

A savoir

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les Islettes
Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h



NUMEROS UTILES

Bibliothèque du Val
de Biesme

Tél. 03 29 88 41 67

Association Familles
Rurales de Clermont
Tél. 03 29 88 41 67

Codecom Argonne-
Meuse 17 rue Thiers
Clermont-en-Argonne
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale
Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

ILCG
Centre Argonne
Coordination
gérontologique
Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont
Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy
Tél. 03 29 88 24 15

URGENCES

Urgence médicale : 15
ou 112

Premier secours : 18

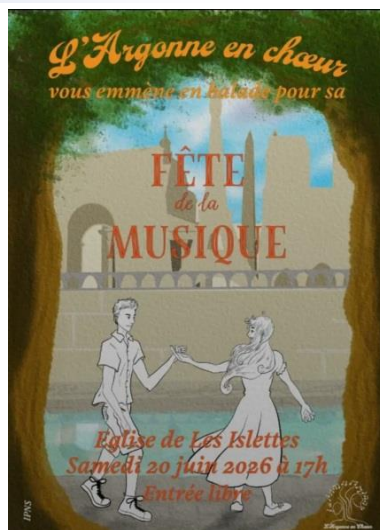
Police : 17

Violence Femmes info :
39 39

Maltraitance personnes
âgées et handicapées :
39 77

Allo enfance en Danger
: 119

Urgence sociale : 115



PROCHAINES ANIMATIONS 2026

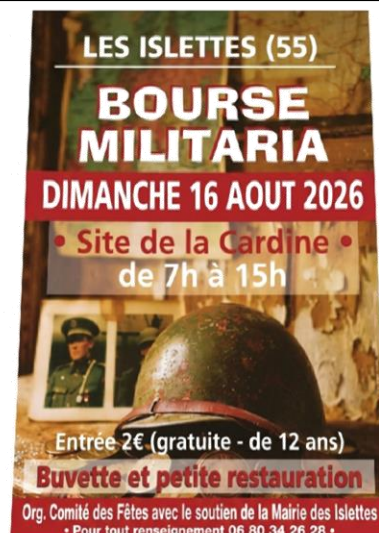
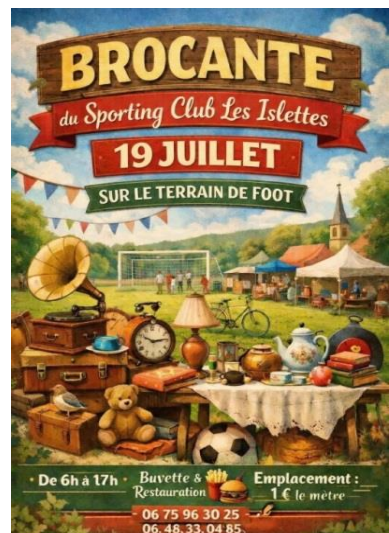
Samedi 20 juin RESTITUTION DES ATELIERS ARTISTIQUES encadrés
par Jennifer VERKES en partenariat avec le SEISAAM coordonnés
par la BDM – A la BVB

Mardi 14 Juillet Spectacle des « Voix de la Vallée » - Au Terrain de foot

Vendredi 18 Septembre à 18h30 FETE DE L'ECRIT
A l'Annexe de la Mairie

Du 19 au 24 Octobre ATELIER THEATRE 9-15 ans
Inscription ouvertes

PROJET « PORTAGE DE LIVRES » à domicile
En partenariat avec ILCG et ADMR



N'oubliez pas la boîte à idées
devant la mairie!

